



Dossier du BHI N° S1/0502

**LETTRE CIRCULAIRE 50/2013**  
**15 août 2013**

**AVIS DE VACANCE D'UN POSTE DE CATEGORIE A AU BHI**

Référence : Article V.3 du Règlement du personnel tel qu'amendé.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le comité de direction souhaite informer les Etats membres de l'OHI que l'ingénieur en chef Michel Huet, adjoint au directeur, prendra sa retraite en juin 2014, après 24 ans de service au BHI. Le Comité de direction sollicite donc des propositions de candidature pour ce poste qui deviendra alors vacant.

2. Conformément à la référence ci-dessus, les propositions de candidature devront être soumises au Comité de direction, par le biais du directeur du service hydrographique d'un Etat membre chaque fois que possible, et être accompagnées d'une lettre de recommandation de l'Hydrographe national ou d'un responsable équivalent, ainsi que de toute autre information pertinente susceptible d'être utile au Comité de direction.

3. Les candidats devront expressément répondre aux critères de connaissances, compétences et expérience énumérés dans la description de poste jointe en annexe A. Ils devront également inclure un *curriculum vitae* détaillé et des copies certifiées conformes de tous les documents justificatifs.

4. Les conditions de service correspondantes sont précisées dans la publication M-7 de l'OHI – « Règlement du personnel », disponible sur le site web de l'OHI. Le salaire de départ sera d'approximativement 88 000€ nets par an.

5. Le Comité de direction préférerait ne recevoir qu'une seule candidature par Etat membre. Toutefois, s'il existe plus d'un bon candidat pour un Etat membre donné, une candidature additionnelle pourra être prise en compte. Dans ce cas, l'autorité qui présente les candidatures devra donner son avis sur l'aptitude de chacun des candidats et fournir une analyse comparative des candidats.

6. La date limite de réception des candidatures au BHI est fixée au **11 octobre 2013**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', is positioned above the printed name.

Robert WARD  
Président

Annexe A: Description de poste.

Appendice 1: Liste des tâches du programme de travail de l'OHI pour 2013-2017 actuellement assignées au titulaire du poste.

## DESCRIPTION DE POSTE

**Poste :** Adjoint au directeur

**Responsables principaux:** Comité de direction

### **Responsabilités :**

Sous la supervision du comité de direction (CD):

- Assiste le CD pour assurer le secrétariat des programmes de l'OHI.
- Assiste le CD dans son rôle de secrétariat de l'OHI.
- Assure directement le secrétariat des organes de l'OHI désignés par le CD (cf. note).
- Supervise des membres du personnel et/ou du personnel détaché, désignés par le CD.
- Suit les programmes de travail et les activités des organes de l'OHI désignés par le CD (cf. note).
- Suit les développements techniques et opérationnels dans les domaines qui lui sont attribués et informe le CD de toutes les questions y relatives.
- Fournit des conseils techniques et un soutien aux organes de l'OHI désignés par le CD (cf. note).
- Représente l'OHI auprès des commissions et des organes intergouvernementaux, inter-organisationnels ou autres désignés par le CD (cf. note).
- Tient à jour les publications de l'OHI qui lui sont attribuées par le CD, en liaison avec le chargé du site web et des publications (WPE) (cf. note).
- Tient à jour les contenus des pages du site web de l'OHI qui lui sont attribuées, en liaison avec WPE.

### **Connaissances, compétences et expérience requises**

- Connaissances et expérience en hydrographie, en cartographie marine et dans les domaines connexes.
- Connaissances et expérience des programmes de l'OHI.
- Connaissances et expérience dans les normes, les applications et la mise en œuvre des SIG.
- Connaissances et expérience en conduite et gestion des programmes et des projets ainsi qu'en suivi des performances.
- Haut niveau d'anglais à l'écrit et à l'oral.
- Haut niveau de compétence en secrétariat et en soutien du secrétariat des réunions à caractère stratégique et technique.

- Haut niveau de compétence dans l'utilisation des outils de traitement de texte, des tableurs, des applications de planification de ressources et des autres applications bureautiques de gestion de bases de données.
- Maîtrise de la langue française souhaitable.
- Connaissances de base en langue espagnole souhaitables.

### **Sélection**

- La sélection initiale reposera sur une évaluation des certificats, diplômes, documents et autres preuves fournis par le candidat pour justifier des qualifications, compétences et expériences professionnelles décrites ci-dessus.
- La sélection finale s'effectuera à partir d'un entretien conduit par le CD. Conformément à l'article V.1 du Règlement du personnel, la nomination de membre du personnel doit faire en sorte que les employés possèdent les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. En outre, et conformément à l'article V.3 du Règlement du personnel, le CD donnera priorité, toutes choses égales par ailleurs, aux candidats ressortissants d'un pays qui soit un Etat membre de l'OHI et qui élargisse autant que possible la répartition géographique du personnel de catégorie A du BHI recruté sur le plan international.

### ***Note:***

Les tâches du programme de travail de l'OHI pour 2013-2017 actuellement assignées au titulaire du poste sont listées en appendice I à cette annexe. Ces tâches pourront faire l'objet d'ajustement avant et après le recrutement.

**Liste des tâches du programme de travail de l'OHI pour 2013-2017**  
**actuellement assignées au titulaire du poste**

**PROGRAMME 1 – AFFAIRES GENERALES**

**Elément 1.1 Coopération avec les organisations internationales et participation aux réunions appropriées**

Réunions consultatives du Traité sur l'Antarctique (RCTA)

Conseil des directeurs des programmes antarctiques nationaux (COMNAP)

Association internationale des organisateurs de voyages dans l'Antarctique (IAATO)

Association cartographique internationale (ACI)

Conseil mixte des associations d'informations géospatiales (JB-GIS)

Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM)

Autres organisations lorsque leurs ordres du jour concernent le programme de l'OHI, tel que le groupe d'observation de la Terre (GEO), l'association de gestion des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre (AGPAOC) et l'organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre (OMAOC), le comité scientifique pour la recherche en Antarctique (SCAR).

**Elément 1.2 Gestion de l'information**

Développement des SIG de l'OHI, du serveur web et des services cartographiques en ligne (contributeur)

**Elément 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances**

Implémentation des processus de gestion du programme, de suivi des performances, et d'évaluation des risques (contributeur)

**Elément 1.5 Gestion du BHI**

Fourniture de service de traduction à l'appui du programme de travail de l'OHI (contributeur)

Recours à des contrats d'assistance pour renforcer la tenue à jour et le développement de normes techniques en dehors des ressources ou des compétences du BHI ou des GT de l'OHI (contributeur)

**Elément 1.6 Conférences hydrographiques internationales ou futures Assemblées**

Préparation et organisation de la 5<sup>ème</sup> Conférence hydrographique internationale extraordinaire ou de l'Assemblée de l'OHI au cas où le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI serait entré en vigueur (contributeur)

Préparation et organisation de la XIX<sup>ème</sup> Conférence hydrographique internationale ou de l'Assemblée de l'OHI au cas où le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI serait entré en vigueur (contributeur).

## **PROGRAMME 2 – SERVICES ET NORMES HYDROGRAPHIQUES**

### **Elément 2.1 Coordination du Programme technique**

Tenue des réunions annuelles du HSSC

Fourniture d'avis et de directives techniques sur les normes, les spécifications et les publications techniques de l'OHI

### **Elément 2.2 Normes pour le transfert des données hydrographiques**

Tenue des réunions annuelles et biennuelles des GT du HSSC concernés par les normes pour le transfert des données hydrographiques (contributeur)

Tenue à jour et développement des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l'OHI, avec l'appui de contrats d'assistance si nécessaire (contributeur)

Elaboration et tenue à jour des spécifications de produit non encore définies basées sur la S-100 (contributeur)

Tenue à jour et développement de la base de registres d'informations géospaciales de la S-100 (contributeur)

Promotion et assistance technique en matière de normes de transfert (contributeur)

### **Elément 2.3 Cartographie marine**

Direction des réunions annuelles des GT du HSSC concernés par la cartographie marine

Tenue à jour et développement des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l'OHI, avec l'appui de contrats d'assistance si nécessaire, incluant :

La S-4 - Règlement de l'OHI pour les cartes internationales (INT) et spécifications de l'OHI pour les cartes marines

La INT 1 - Symboles, abréviations et termes utilisés sur les cartes marines

La INT 2 – Cadre, graduations, carroyage et échelles graphiques

La INT 3 – Emploi des symboles et abréviations

La Partie A de la S-11 – Directives pour la préparation et la tenue à jour des plans de cartographie INT

La Partie B de la S-11 - Catalogue des cartes INT

La S-49 - Normalisation des guides d'organisation du trafic pour les navigateurs

Les éléments relatifs à la mise à jour des données numériques de l'Appendice 1 à la S-52 – Directives pour la tenue à jour des cartes électroniques de navigation

La S-52 et sa bibliothèque de présentation – Spécifications pour le contenu cartographique et les modalités d'affichage des ECDIS (contributeur)

Les éléments relatifs à la présentation des données de la S-101 – Spécification de produit pour ENC et des autres spécifications de produit basées sur la S-100 (contributeur)

#### **Elément 2.4 Protection et authentification des données numériques**

Tenue des réunions annuelles des GT du HSSC concernés par la protection et l'authentification des données numériques (contributeur)

Tenue à jour et développement des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l'OHI relatives à la protection et à l'authentification des données (contributeur)

#### **Elément 2.5 Qualité des données**

Tenue des réunions annuelles des GT du HSSC concernés par la qualité des données

Tenue à jour et développement des normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI relatives à la qualité des données, incluant :

Les éléments relatifs à la qualité des données de la S-57 – Normes de l'OHI pour le transfert des données hydrographiques numériques

Les éléments relatifs à la qualité des données de la S-52 – Spécifications pour le contenu cartographique et les modalités d'affichage des ECDIS

Les éléments relatifs à la qualité des données de la S-100 – Modèle universel de données hydrographiques de l'OHI

Les éléments relatifs à la qualité des données de la S-101 – Spécifications de produit pour ENC et des autres spécifications de produit basés sur la S-100

#### **Elément 2.8 Mise à jour des données numériques**

Tenue à jour et développement des normes, spécifications et publications pertinentes de l'OHI, incluant :

Les éléments relatifs à la mise à jour des données numériques de la S-65 – Guide de production des ENC

L'Appendice 1 de la S-52 – Directives relatives à la mise à jour des cartes électroniques de navigation

#### **Elément 2.9 Infrastructures des données spatiales maritimes**

Tenue des réunions annuelles des GT HSSC concernés par les infrastructures de données spatiales maritimes

Tenue à jour des normes, des spécifications et des publications pertinentes de l'OHI, incluant la C-17 – Infrastructures de données spatiales « La dimension maritime » - Guide pour les services hydrographiques.

### **PROGRAMME 3 – COORDINATION ET SOUTIEN INTERREGIONAL**

#### **Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées**

CHRA – Commission hydrographique de la région Arctique

CHAtO – Commission hydrographique de l'Atlantique oriental

CHPSO – Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest

CHA – Commission hydrographique sur l'Antarctique

Participation du secteur public aux réunions des CHR

#### **Elément 3.2 Augmentation de la participation des Etats non membres**

CHAtO - Mise en œuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non-membres aux activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales tel le chapitre V de la Convention SOLAS

CHPSO - Mise en œuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non-membres aux activités de l'OHI et conseils sur la manière de se conformer aux règles internationales tel le chapitre V de la Convention SOLAS

Encouragement par les CHR de l'approbation des demandes d'adhésion à l'OHI en cours (contributeur)

Encouragement par les CHR de la ratification de la Convention relative à l'OHI par les candidats à l'adhésion qui ont été approuvés (contributeur)

#### **Elément 3.4 Evaluation du renforcement des capacités**

Visites techniques et de conseil aux CHR appropriées

#### **Elément 3.5 Apport en renforcement des capacités**

Accroître la prise de conscience sur l'importance de l'hydrographie dans les CHR appropriées

Ateliers techniques, séminaires, cours de brève durée dans les CHR appropriées

Cours d'hydrographie et de cartographie marine dans les CHR appropriées

Formation pratique (à terre/ à bord) dans les CHR appropriées

Projets marins/maritimes dans les CHR appropriées

Favoriser les accords bilatéraux afin d'aider à répondre aux prescriptions de la règle 9 du chapitre V de la Convention SOLAS dans les CHR appropriées

### **Elément 3.6 Coordination de l'hydrographie et de la cartographie mondiale**

Tenue à jour et coordination de la cohérence et de la qualité des plans d'ENC dans les différentes CHR

Tenue à jour et coordination des plans de cartes INT et amélioration de la disponibilité des séries de cartes INT

### **Elément 3.8 Programme de cartographie océanique**

Comité directeur de la GEBCO et organes associés

Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB)

Encourager l'apport de données bathymétriques au DCDB de l'OHI

Tenue à jour des publications bathymétriques de l'OHI (contributeur)

Tenue à jour et amélioration de l'Index de la GEBCO (B-8) pour accès internet.

---